

Retraites: a-t-on le choix?

Encore une réforme des retraites avec toujours le même discours : pour sauver nos retraites, pas d'autre solution que de travailler plus longtemps. Cette pseudo-évidence dissimule une réalité : c'est d'un choix de société qu'il s'agit, et nous devons en débattre.

Gérard ASCHIERI, rédacteur en chef adjoint d'*H&L*

1 1993-2013: en vingt ans notre pays aura connu successivement au moins cinq « réformes » des retraites. Elles auront été plus ou moins brutales, touchant diversement les catégories sociales, mais aucune n'aura été anodine. Avec, à chaque fois, d'un côté un discours sur les sacrifices à faire pour sauver le régime de retraites par répartition, et de l'autre une entaille de plus dans le système solidaire qui s'était construit depuis la Libération. Un peu comme ces médecins de Molière, qui ajoutaient la purge à la saignée. Le malade n'en est pas encore mort mais la répétition des mêmes mesures fait que l'on peut s'interroger sur l'efficacité réelle du traitement.

La réforme annoncée par l'actuel gouvernement affiche une moindre brutalité que celle de Nicolas Sarkozy, et laisse entrevoir quelques améliorations ponctuelles. Il n'en reste pas moins que non seulement elle confirme les réformes antérieures, en maintenant un âge de départ minimum à 62 ans, mais elle les prolonge en programmant de nouveaux allongements de la durée de cotisation au-delà de 2020. Enfin, elle fait peser l'effort exclusivement sur les salariés et les retraités en prévoyant, pour les entreprises, une « compensation ».

Or, si l'on en croit l'Insee cité par le rapport Moreau⁽¹⁾, alors que les retraités vont être de plus en plus nombreux, les mesures prises de

L'allongement de la durée d'assurance cache une volonté de baisser les futures pensions plus que d'allonger la durée de travail.

1993 à 2011 font qu'à l'horizon de 2040, la part des retraites dans le PIB va diminuer de plus de six points par rapport à ce qu'elle aurait dû être. Ce qui signifie un appauvrissement relatif des retraités dans leur ensemble. De fait, le taux de remplacement des retraites (c'est-à-dire le rapport entre retraite perçue et revenus d'activité), public et privé confondus⁽²⁾, devrait baisser de quinze points entre 2008 et 2048, alors que le taux de remplacement pour un revenu moyen en France (62 %) est déjà inférieur à la moyenne de l'OCDE (70 %)⁽³⁾.

Une durée de vie plus longue: un argument ?

Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, la généralisation des régimes publics de retraite a permis de réduire fortement le taux de pauvreté des retraités (de 1970 à 1995, il baisse de 28 % à 4 %)⁽⁴⁾. Désormais, du fait des réformes intervenues depuis 1987, et en particulier du fait de l'indexation des pensions sur les prix, la tendance s'inverse même si le taux de pauvreté y reste inférieur à celui des actifs.

Si l'on fait un bilan des mesures déjà prises, on constate que de 2000 à 2010 l'âge de départ en France a reculé de 2,1 ans en moyenne, contre 1,6 dans le reste de l'union européenne⁽⁵⁾, tandis que le nombre de pensions attribuées avec décote n'a fait que croître. Ces quelques chiffres donnent un aperçu de la bruta-

lité des mesures que nous avons connues, et font également s'interroger sur l'objectif recherché. L'argument sans cesse répété à chaque réforme semble d'une logique imparable : on vit plus longtemps, et c'est heureux, mais dans ce cas il faut travailler plus longtemps. Il faut toujours regarder derrière les évidences : dans le cas présent, la limpidité de l'argument cache délibérément une tout autre réalité. Et d'abord celle de l'histoire récente : du fait de l'augmentation de la productivité, la part de la vie consacrée au travail est passée de deux tiers à la moitié, en un siècle. Contraindre à travailler plus longtemps revient à inverser cette tendance, et rien dans l'évolution du travail ou de la productivité ne le justifie. Sans compter que l'allongement de l'espérance de vie ne correspond pas à l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé : celle-ci est autour de 64 ans pour les femmes, et 61 ans pour les hommes, et elle a même tendance à régresser. Et l'on peut se demander dans quelle mesure l'allongement de l'espérance de vie n'est pas lié au raccourcissement de la vie au travail. Il vaudrait mieux ne pas jouer aux apprentis sorciers, d'autant que des statistiques récentes montrent qu'en Allemagne, l'espérance de vie des plus pauvres a baissé.

L'autre réalité est celle de la décote : si l'on part avant d'avoir la durée d'assurance requise, on

(1) Yannick Moreau, rapport au Premier ministre, « Nos retraites demain : équilibre financier et justice », juin 2013.

(2) Le rapport Moreau rappelle qu'aujourd'hui, avec des modalités différentes, le taux de remplacement moyen est à peu près égal dans le public et le privé.

(3) Source : OCDE, *Pensions at a glance*, 2011.

(4) Le seuil de pauvreté correspond à 60 % du revenu médian (source Insee).

(5) Voir *Alternatives économiques*, juin 2013.



© JYCI

est doublement pénalisé. D'une part la retraite est réduite au prorata des trimestres qui manquent, d'autre part on subit une pénalité supplémentaire.

De la « décision » d'une retraite anticipée

En fait l'allongement de la durée d'assurance cache une volonté de baisser les futures pensions plus que d'allonger la durée de travail. Certes, nous dira-t-on, mais après tout vous avez le choix: si vous choisissez de partir plus tôt, il est normal de le payer. Mais ce qu'ignore délibérément cet argument, c'est que nombre de salariés n'ont pas le choix. Que l'on songe à tous ces « seniors » au chômage et qui se voient barrer, de fait, le retour à l'emploi: dans le régime général, la majorité de ceux qui font valoir leur droits à la retraite ne sont plus en emploi. Que l'on songe aux femmes et

En vingt ans notre pays aura connu successivement au moins cinq « réformes » des retraites. Avec, à chaque fois, un discours sur les sacrifices à faire pour sauver le régime de retraites par répartition.

aux précaires mis dans l'impossibilité d'avoir une carrière complète; à ceux qui exercent un métier « pénible » et sont cassés physiquement, mais aussi ceux victimes de ce qu'on appelle les « risques psychosociaux », et qui sont parfois conduits au suicide. Que l'on songe, enfin, aux plus jeunes qui entrent de plus en plus tard dans l'emploi parce qu'ils font des études et/ou connaissent le chômage et la précarité. Le rapport Moreau donne des chiffres édifiants. Pour la génération née en 1950, le nombre de trimestres de cotisation acquis à 30 ans était en moyenne de 46,2; il n'était plus que de 30 pour la génération née en 1978. Or si l'on exige pour cette dernière 176 trimestres (quarante-quatre ans) de cotisation pour une retraite à taux plein, c'est seulement à 66,5 ans que ce total pourra être atteint. Comme la réforme Sarkozy a

fait passer de 65 à 67 ans l'âge auquel s'annule la décote, cela signifie pour cette génération la quasi-certitude d'une baisse de pensions, même en partant à 65 ans. Et cette situation ne fera qu'accroître les inégalités entre ceux qui auront pu avoir une carrière complète et tous les autres, notamment les femmes.

La capitalisation, une brèche ouverte

De fait, si les effets des réformes se font déjà sentir douloureusement, c'est pour ceux qui entrent ou vont entrer dans la vie active que ce sera particulièrement dramatique: ils subiront une double peine, chômage et précarité accrus au début (d'autant que l'allongement imposé de la durée d'activité retardera les libérations d'emplois), baisse drastique de leurs pensions à la fin de leur vie professionnelle.

Rien d'étonnant à ce que toutes les études montrent que les jeunes ont perdu confiance dans le régime de retraite par répartition, et se tournent vers les solutions individuelles d'assurance. D'après un sondage TNS Sofres de 2010, cité par le rapport Moreau, 81 % des jeunes ne sont pas confiants (26 % pas du tout) dans l'avenir du système de retraite par répartition, tandis que, selon un autre sondage CSA, réalisé en octobre 2012, 66 % des 18-24 ans comptent sur leur épargne pour financer leurs vieux jours. Alors que la France fait partie des rares pays où les retraites par capitalisation n'avaient pas réussi à percer, une brèche s'ouvre où s'engouffrent avidement banques et assurances: il n'est qu'à regarder les publicités! Mais peut-on faire autrement? En effet si le nombre de retraités augmente, il est incontestable que cela coûtera plus cher, et il faudra bien trouver de nouvelles ressources. Rappelons d'abord une donnée: la démographie en France est beaucoup plus favorable que chez nos voisins, notamment allemands,



© DR

**Une retraite anticipée « choisie » ?
Songeons à tous ces seniors
au chômage et qui se voient
barrer, de fait, le retour
à l'emploi...**

et le déséquilibre sera limité à moyen terme. Mais, surtout, les déficits actuels sont d'abord le résultat de la crise et du chômage de masse, qui diminuent considérablement les recettes des régimes de protection sociale. Est-ce qu'un surcroît d'austérité et des mesures aussi défavorables à l'emploi que le recul de l'âge de départ à la retraite sont de nature à résoudre le problème ou à l'aggraver ? Alors que nombre d'économistes plaident pour des politiques de relance fondées sur une augmentation du pouvoir d'achat disponible, est-il raisonnable d'en rajouter dans la baisse des pensions et l'augmentation des prélèvements pour les seuls salariés ? Comment ne pas tenir compte de l'exemple de pays comme la Grèce, le Portugal, l'Italie, qui vont de plan d'austérité en plan d'austérité, dont le principal résultat est une dégradation catastrophique des conditions de vie mais aussi le maintien voire le creusement des déficits ?

Si l'on prend un peu de recul, si l'on regarde le temps long, on s'aperçoit de deux choses. D'abord la montée en charge des régimes de retraites solidaires, entre la fin de la Deuxième

**La question
du vieillissement
est de savoir
si ce coût doit
de plus en plus
être assumé
par chacun,
ou s'il doit l'être
solidairement,
par des politiques
qui interviennent
sur la répartition
des richesses
produites
et sur le partage
du travail.**

Guerre mondiale et les années 1970, s'est faite par une augmentation considérable de la part des richesses produites consacrées aux retraites. Or, pour donner un ordre de grandeur, les besoins en financement du système des retraites sont de sept milliards, d'ici 2020, tandis que la fraude fiscale est estimée à soixante milliards ! Ensuite, le constat que l'on peut faire est que depuis la fin des années 1970, dans la répartition des richesses produites entre les dividendes, les salaires et les investissements, la part des premiers a triplé au détriment des deux autres.

Selon les données fournies par l'Insee, depuis 1985 et jusqu'à aujourd'hui, la part des salaires dans la valeur ajoutée des sociétés non financières varie entre 64 et 68 %, alors qu'auparavant, elle était toujours supérieure à 68 %. La part des profits réinvestis reste stable, autour de 18,5 %, tandis que les dividendes distribués aux actionnaires sont passés, depuis 1975, de 3 à 9 %.

Ces chiffres ne nous montrent pas un trésor caché, qu'il suffirait de remonter à la surface pour que tout soit réglé, mais ils nous indiquent l'espace du pos-

sible, et permettent de dire que notre société a le choix. Ce choix doit être politique au meilleur sens du terme, c'est-à-dire un choix de société : comme pour la santé, le vieillissement a un coût, la question est de savoir si ce coût doit de plus en plus être assumé par chacun, individuellement, avec tout ce que cela comporte comme risques d'injustices, d'inégalités, de fracture sociale, ou s'il doit être assumé solidairement par des politiques qui interviennent sur la répartition des richesses produites et sur le partage du travail. Comment fonder une solidarité entre les générations où chacun trouve son compte, plutôt que d'opposer ces générations ? Souhaite-t-on une société dont une partie seulement s'assurera un avenir par le biais de la rente (la capitalisation), ce qui aura pour conséquence une recherche encore plus effrénée du profit à court terme, et l'exploitation accrue, non seulement des autres, mais aussi des ressources naturelles ?

Ce sont toutes ces questions que le matraquage sur la crise et sur les sacrifices présentés comme inéluctables, voire naturels, a empêché de débattre sereinement. Il est urgent, sur les retraites comme sur la plupart des questions sociales, de sortir la tête de l'eau et d'enfin penser ensemble. ●